

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2022_088

L'an deux mille vingt deux, le seize mai à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 16 mai 2022, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC

FINANCES

*Vote de l'affectation
des résultats
d'exploitation
consolidée du Budget
Principal*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 39
Procurations : 11

Nombre de votants : 50

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Philippe DELCOURT, Sophie FENOT, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Yves LEFEBVRE, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Sylvain CLEMENT, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
José ROUCOU, procuration à Paul DHALLEWYN
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Sylvain PEREZ, procuration à Arnaud HOTTIN
Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX
Thierry LAZARO, procuration à Carine JOURDAIN
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Vinciane FABER

Secrétaire de Séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 mai 2022

Délibération CC_2022_088

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION -
 VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

FINANCES

Vote de l'affectation des résultats d'exploitation consolidée du Budget Principal

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 29 avril 2022.

Le Conseil communautaire constate la présentation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2021.

Où l'exposé de son Président,
 APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS) :

- *D'affecter le résultat du Budget Principal de l'exercice 2021, comme suit :*

I - Détermination de l'excédent cumulé 2021 du Budget Principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Débit	Crédit
Dépenses réelles	41 555 936,32	
Dépenses d'ordre	3 449 615,83	
Recettes réelles		50 326 582,37
Recettes d'ordre		1 760 150,97
Solde 2021		7 081 181,19
Excédent antérieur reporté		7 971 485,49
Reprise résultat de fonctionnement SYMIDEME suite dissolution		1 356 439,98
Reprise résultat de fonctionnement SIRIOM suite dissolution		401 902,68
Reprise résultat de fonctionnement SIEL suite dissolution		13 154,44
Résultat cumulé Fonctionnement (a)		16 824 163,78

SECTION D'INVESTISSEMENT	Débit	Crédit
Dépenses réelles	14 810 839,05	

Dépenses d'ordre	5 916 955,87	
Recettes réelles		10 851 403,26
Recettes d'ordre		7 606 420,73
Solde 2021		-2 269 970,93
Excédent antérieur reporté		171 340,79
Reprise résultat d'investissement SYMIDEME suite dissolution		78 798,65
Reprise résultat d'investissement SIRIOM suite dissolution		-197 152,68
Reprise résultat d'investissement SIEL suite dissolution		12,59
Résultat cumulé Investissement (b)		-2 216 971,58
Total excédent cumulé 2021 (a+b)		14 607 192,20

II - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

	Débit	Crédit
R à R Dépenses	3 808 574,63	
R à R Recettes		1 380 903,25
Besoin de financement de la section d'investissement	2 427 671,38	

III - Affectation de Résultat 2021

	Débit	Crédit
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		4 644 642,96
001 Déficit d'investissement reporté		-2 216 971,58
002 Excédent de fonctionnement reporté		12 179 520,82
Total excédent 2021		14 607 192,20

IV - Présentation consolidée du Résultat 2021 avec Budgets Annexes

Excédant BP cumulé 2021 (a+b)	14 607 192,20
Solde budgets annexes Zones 2021	-5 359 101,67
RAR solde 2021 (recettes - dépenses)	-2 427 671,38
Résultat consolidé fin 2021	6 820 419,15

Détail des solde des budgets annexes des Zones

Zac centre village - La Neuville	-82 434,13
Zac Le Nollart - Camphin en Carembault	-296 343,89
Parc d'activités de la Croisette	-301 816,39
Parc d'activités INNOVA'PARK	-2 155 307,79
Parc d'activités du Pont d'or	-773 685,46
Parc d'activités de MARAICHE	-1 157 054,58
Parc d'activités Du Moulin d'eau	-510 077,80
Parc d'activités Delta 3	-82 381,63
TOTAL BA Zones	-5 359 101,67

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOURIER

